



## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

**Mardi 9 mars 2021 à 19h00**

### Séance tenue par vidéo-conférence

<b>Parents :</b>	Montserrat Fernandez-Bolanos, Aurélie Fuentes Rincon, Amaya Lopez
<b>Professionnels :</b>	Justine Beco, Adèle Billote, Evin Celik, Marion Grangier, Philippe Hofstetter, Jonas Piguet, Marc Schmidt
<b>Organisations :</b>	Gaëtan Da Cruz, Valérie Cavin, Rosette Mbemba
<b>Autorités politiques :</b>	Keko Razzano
<b>Excusés/absents :</b>	Davida Del Curto, Manuel Lambert, Joëlle Misson, Audrey Mouton

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 26 janvier 2021
3. Admissions(s)/démission(s)/changement(s) de fonction
4. Le Tout Prélaz (n° 3)
5. Suivi cours de récréation/jeux
6. "La musique à nos fenêtres"
7. Tour de table des difficultés rencontrées par les parents et les enseignants
8. Observations, idées et pistes pour approfondir la thématique de la violence
9. Présentation projet 360°
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
11. Divers et propositions individuelles

#### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Keko ouvre la séance.

Adèle souhaite rajouter un divers, elle en parlera plus tard.



## 2. Adoption du PV du 26 janvier 2021

Le procès-verbal du 26 janvier 2021 est adopté.

## 3. Admissions(s)/démission(s)/changement(s) de fonction

- C'est avec grand regret que Keko nous annonce qu'il va devoir quitter la CET à la fin de sa législature et cela dû au fait qu'il n'a pas été élu au Conseil communal. Les postes politiques au sein des CET sont destinés aux membres du Conseil communal, il n'aurait donc pas de légitimité à demander à rester au sein de la CET Prélaz. Il sera encore présent à quelques séances.
- Rosette nous annonce qu'elle a discuté avec Manuel Lambert et que c'est elle qui va dorénavant représenter l'Association de quartier Prélaz-Valency. Il est également convenu que Rosette ait aussi "la casquette" CVE de Valency.
- Justine est allée au Terrain d'Aventure de Malley. Elle a discuté avec un des membres et l'a invité, lui ou l'un de ses collègues, à participer/intégrer la CET.
- Gaëtan demande s'il y a des nouvelles par rapport aux APEMS. Si 4 professionnels de quartier, est-ce qu'on ne serait pas trop ? Justine pense que l'APEMS de Malley arrive à la fin de la phase de transition. Valérie indique qu'il y a des responsables *ad interim* à Malley et Prélaz jusqu'à la prochaine rentrée. Comme il y a beaucoup de DAC et d'APEMS, il est possible qu'il y ait une éventuelle fusion et ainsi plus qu'un seul responsable.
- Amaya annonce qu'elle devra peut-être quitter la Commission compte tenu d'un éventuel changement d'établissement de son fils, elle nous en informera le cas échéant dès qu'elle en saura plus.
- Montserrat relève que même si nous sommes en nombre complet, les différents intervenants du quartier peuvent quand même venir assister aux séances et apporter leurs idées.
- M. Hofstetter reprend les statuts : 4 membres de chaque quart, mais pas plus de 20 membres au total, étant précisé qu'il n'y a jamais eu 4 conseillers communaux. S'il n'y a pas de conseillers communaux Keko pourrait donc rester. Keko a le souvenir d'avoir dû demander une dérogation pour intégrer la CET, il va se renseigner.

## 4. Le Tout Prélaz n° 3

Keko a reçu le texte de Davida pour le prochain numéro. Comme Joëlle est absente, pour le moment il n'a rien de particulier à ajouter concernant le Tout Prélaz, un point sera fait prochainement.

M. Hofstetter a rencontré la PSPS et nous rappelle la volonté de cette dernière d'organiser une soirée pour les parents au mois d'octobre-novembre 2021. Elle souhaite faire un concours d'une affiche comme cela a été fait à Entre-Bois et aimerait que l'affiche gagnante puisse paraître dans le Tout Prélaz ; ceci inciterait peut-être certains parents à venir à cette soirée. Le Tout Prélaz annoncerait cette soirée et publierait l'affiche. Les maîtres de classe lancent les concours d'affiches pour les 3P à 6P.

La question qui s'est posée : est-ce que la CET serait d'accord de publier l'affiche gagnante ? Keko est d'avis que le but du Tout Prélaz est justement la publication/diffusion de ce genre d'évènements/initiatives, il valide donc l'annonce de la soirée, la publication de l'affiche gagnante et propose en plus un petit interview.



C'est ainsi approuvé, M. Hofstetter peut transmettre à la PSPS l'accord de la CET.

## 5. Suivi cours de récréation/jeux

- Justine, Keko et le concierge de Malley ont rencontré Mme Roca qui a pris note des chablonés présentés et a fait le tour des cours de récréation pour voir les différents espaces. Elle a bien aimé le projet et est favorable à sa réalisation. Depuis Justine n'a pas eu de nouvelles, ni Keko qui va la relancer.
- Adèle : le "divers" à rajouter annoncé en début de séance concerne la cour de récréation. Elle a eu une formation ce matin sur le numérique. La personne lui a indiqué qu'il fallait le soumettre à la Municipalité, ce serait une bâche de tri à dessiner dans la cour de récréation. Adèle va nous envoyer plus d'informations par email.
- Justine : par rapport au suivi à Provence et dans les autres collèges : les chablonés ont été créés, le tout pourra être réutilisé dans les autres collèges, le but étant d'exporter ce travail sur d'autres sites. Elle pense que cela ira relativement vite pour les autres cours d'école.

## 6. « La musique à nos fenêtres »

Jonas nous parle de l'Association "Dans le Jardin" qui vient aux fenêtres pour faire des concerts de 20 minutes environ. Il souhaiterait transposer cela à l'école dans le cadre d'une journée spéciale sur le thème de la musique qui aurait lieu au mois de mai 2021.

Jonas et Justine se sont vus pour en discuter et voir comment mettre cela en place :

Leur idée est de faire participer tous les bâtiments. Chaque collège reçoit un musicien le matin, par exemple un "musicien jazz" à Malley, qui vient donner son petit concert et expliquer sa musique. Chaque musicien intervient à la même heure dans chaque collège et présente un style de musique différent. Pour prolonger la "journée musicale", Jonas et Justine vont créer pendant les relâches de Pâques un dossier pédagogique d'une page recto/verso destiné aux élèves de la 1P à la 6P ; dossier qu'ils mettront à disposition des enseignants, avec notamment des coloriages, textes à lire, quelle était la musique écoutée, le ressenti des enfants, etc. Les activités à faire seraient segmentées par cycle. Puis, sur une grande affiche ou un support en bois, une fresque collective sur le thème de la musique découverte dans l'établissement sera créée. Le but final : chaque collège confectionne une fresque avec le style de musique présenté. Puis, exposition nomade qui voyagerait de collège en collège, les enfants reverraient leur exposition mélangée à celles des autres collèges et ainsi aux autres styles musicaux présentés. En quoi la Commission pourrait aider : financement / ouvrir exposition aux parents, donc besoin de parents pour être les gardiens de l'exposition lors de sa présentation. Chaque parent la présenterait dans le collège de ses enfants. Ce serait ainsi un projet auquel tous les enfants participeraient avec un rendu global et différents styles de musiques auront ainsi pu être présentés aux enfants. Jonas et Justine sont prêts à se lancer dans l'aventure et à tout préparer.

Jonas connaît la personne qui a créé cette plateforme, il l'a contactée pour savoir si c'était envisageable dans les écoles. Son contact est très emballé par l'idée. Il y a déjà eu plus de 1'000 concerts mais généralement pour moins de personnes par représentation. Le tarif est de CHF 98.- par musicien pour 15-20 minutes de musique par des professionnels. Si un seul musicien vient dans chaque collège, il faudrait prévoir un budget de CHF 500.-. En fonction du budget proposé, il pourrait éventuellement y avoir plus de musiciens.

Il n'y aurait pas d'autres frais à part la rémunération des musiciens, car l'exposition sera créée par les enfants avec du matériel dont les collèges disposent déjà.



Rosette est d'avis qu'en fonction du style musical, par exemple pour le jazz, un seul musicien n'est à lui seul peut-être pas très représentatif.

Gaëtan trouve ce projet très chouette, il confirme que cela ferait beaucoup de bien aux enfants, mais il se demande si l'école aurait un budget destiné à ce genre d'évènement, ce qui éviterait d'utiliser celui de la CET. Il rappelle également le plan de relance mis en place par le Service de la Culture et suggère un appel de M. Hofstetter en sa qualité de Directeur afin d'obtenir le budget nécessaire de leur part pour ce projet ; le budget de la CET pourrait ainsi être dédié à d'autres projets qui ne pourraient pas trouver d'autres moyens de financement.

M. Hofstetter répond à la question du budget de l'école pour ce genre d'évènement : il y a un budget pour le matériel pédagogique, mais pour les spectacles/sorties, au vu de la gratuité de l'école, il faut s'adresser à la Commune. La Ville soutient les spectacles, il faudrait donc voir si elle entre en matière. Il confirme qu'il va se renseigner auprès du Service de la culture.

Marc propose à deux reprises, lors du chat de la visioconférence, que le budget soit scindé en deux si nous devons avoir deux projets en cours cette année et que la Ville n'accepte pas de financer le projet de Jonas et Justine.

Aurélien aime beaucoup cette idée. Elle en a parlé à son mari qui est musicien, selon le style de musique, il pourrait faire une représentation lui-même si besoin.

Tout le monde a l'air de trouver que c'est un super projet proposé par Justine et Jonas qui doit pouvoir se réaliser.

Pour le budget, soit ce sera pris par la Ville/Service de la Culture, soit ce sera Keko qui le prendra personnellement à sa charge. S'il devait quitter la CET, ce serait son "cadeau de départ". Ainsi, dans tous les cas, ce projet peut aller de l'avant, son financement est garanti.

## **7. Tour de table des difficultés rencontrées par les parents et les enseignants**

Gaëtan rappelle qu'il demande depuis l'année passée un retour des enseignants/parents sur ce qui se passe à l'école notamment, les éventuels problèmes ou retours positifs qui pourraient bénéficier à d'autres. Au Centre, il voit dans la dynamique du quartier qu'il y a beaucoup de violence. Si rien n'est soulevé aujourd'hui, peut-être que quelque chose ressortira plus tard, mais c'est important de se poser la question car il ne voudrait pas passer à côté de quelque chose, notamment concernant la banalisation de la violence.

Justine a beaucoup d'interrogations en rapport avec la thématique de la violence, une thématique à laquelle tout le monde est confronté, mais elle a de la peine à voir le statut de la CET par rapport à la violence et en quoi la CET pourrait apporter quelque chose au phénomène de violence. Si elle rencontre un problème de violence dans sa classe, elle le règle au niveau du collège. Si le problème est trop complexe, le collège fait appel à la hiérarchie, parfois une médiatrice intervient. Les enseignants restent ainsi dans leur rôle. Le protocole est bien défini, en tant qu'enseignante elle sait quoi faire et à qui s'adresser. Par contre en tant que membre de la CET, elle ne voit pas la mutualisation et ne saurait pas quoi faire, même si c'est une réalité. Elle agira là où elle a le pouvoir d'agir, c'est-à-dire dans son rôle d'enseignante, mais dans le cadre de la CET, cela lui paraît trop compliqué à appliquer, elle a peur de faire quelque chose qui finalement ne conviendrait pas.

Gaëtan comprend la crainte. Par rapport à la mutualisation, c'est quelque chose qui est partout. Pour lui, l'école est le lieu du modèle où on doit donner un modèle de société. Dans son quartier professionnel, il trouve que les violences sont trop fréquentes pour ne rien faire. Il faut traiter cette thématique en ciblant bien ce qui doit/peut être fait. Avec Montserrat ils ont réfléchi à la violence et souhaitent aborder cette thématique par un autre biais : p.ex. "Que signifie vivre

ensemble ?". C'est un problème actuel à traiter sur la durée. Il ne pense pas trouver une solution pour maintenant, mais il souhaite faire un approfondissement du sujet pour trouver des outils à mettre en place dans la durée.

Montserrat propose un projet sur le respect, la tolérance, la différence, un projet qui mettrait en avant plutôt des aspects positifs ; il n'y a pas encore de projet défini suite à sa discussion avec Gaëtan. Même si c'est un projet sur le long terme, quelque chose pourrait déjà être faite cette année encore. Exemple d'idée : proposer un petit concours sur des phrases qui expliquent le ressenti des enfants : "je n'aime pas qu'on me dise que je suis nul, qu'on me tape", etc. L'enfant choisi une phrase qui lui correspond et s'exprime, en essayant de faire ressortir quelque chose de positif. Ces phrases seraient affichées dans les couloirs et pourront ainsi être lues par tous. Il serait important que ces phrases affichées soient changées régulièrement pour continuer à attirer l'attention des enfants et que la démarche ne soit pas oubliée.

Evin : le ressenti des enfants a déjà été beaucoup traité pendant le Conseil de classe, météo de l'humeur en classe, les enfants peuvent s'exprimer. Cela a été fait dans le cadre de la PSPS de l'année passée "Harcèlement scolaire", dessins affichés dans les couloirs, cela a bien fonctionné.

Adèle propose de s'orienter plutôt sur ce que l'enfant aime et pas forcément uniquement sur ce que l'enfant n'aime pas.

Justine est rassurée par les explications apportées. A son sens l'enfant n'a pas forcément assez de recul, il faut donc faire attention à ne pas stigmatiser une classe, un enseignement ou un système. Concernant le harcèlement scolaire, il y a eu plusieurs ateliers notamment concernant la solidarité et le respect. Il faudra faire un travail concret pour ne pas tomber dans des stigmatisations. Elle soutient ainsi cette thématique tout en pensant qu'il faudra plus que les seules interventions de Gaëtan et Montserrat compte tenu du travail à fournir.

Gaëtan précise que ce qui a été proposé avec Montserrat est juste une réflexion, d'où l'importance d'un tour de table. Il rejoint l'envie de faire quelque chose encore cette année. Leur proposition peut être améliorée, il nous invite à créer un groupe de travail afin d'avoir un projet plus concret à proposer lors de la prochaine séance. Il aurait aimé pouvoir en parler davantage ce soir car c'est une thématique très importante pour lui qui lui tient très à cœur, il propose donc un groupe de travail pour pouvoir avancer.

Jonas rappelle le projet PPS de l'année passée qui continue encore maintenant : émotions, conflits, violence. Depuis l'année passée grâce au projet de la PPS cette thématique avance.

Gaëtan ne savait pas qu'il y avait cette intervention de la PPS, il aimerait recevoir les informations sur ce qui a été fait.

Keko n'était non plus pas au courant. La violence le touche particulièrement. A son sens il y a une absence de considération et de la notion de bienveillance. Cela peut toutefois être délicat de parler de la violence, il faudrait peut-être axer la thématique sur la bienveillance, essayer de remettre le compliment et la verbalisation gentille à l'ordre du jour. Par rapport au contenu qui sera affiché, il pense au contraire qu'il est important que certaines phrases restent affichées sur le long terme pour qu'elles ne soient pas oubliées.

M. Hofstetter : l'école de Prélaz a la chance de bénéficier d'un assez bon dialogue parents/enseignants. Cette Commission est déjà un lieu où on construit la pacification à l'école. Il rappelle le matériel "Grandir en Paix" qu'il nous a transmis par email lors de la dernière séance. Il est convaincu que ce n'est pas en parlant de la violence ou en la nommant que l'on va la combattre, mais plutôt en mettant en avant la bienveillance et une approche positive. Il



faudra veiller à bien aborder cette thématique, il ne voudrait pas que l'Etablissement de Prélaz soit associé à la violence. Il rappelle également qu'il ne faut pas oublier les étapes par lesquelles un enfant doit passer dans le cadre de son développement, par exemple la confrontation avec le groupe pour un élève 1-2P.

Keko confirme qu'il ne faut en aucun cas associer Violence et Prélaz, il faudra ainsi l'aborder sous un angle positif.

Justine : pour répondre à Gaëtan sur le manque d'information des projets de la PSPS, tout n'est en effet pas forcément transmis à la CET. Mme Bonny pourrait expliquer ce qui a déjà été fait, elle pourrait peut-être même aider à ce projet, Justine pense qu'elle viendrait certainement montrer ce qui a déjà été fait. Justine va transmettre l'email de Mme Bonny à Gaëtan.

Keko conclut sur le véritable intérêt porté à cette thématique. Il est convenu que les personnes intéressées à intégrer ce groupe de travail restent en ligne à la fin de la séance afin de fixer une date de rencontre avant la prochaine séance de la CET.

## **8. Observations, idées et pistes pour approfondir la thématique de la violence**

Sujet traité au point 7.

## **9. Présentation projet 360°**

Gaëtan a demandé à ce qu'une présentation du projet 360° figure dans l'ordre du jour, car il a été étonné d'apprendre par l'assistante sociale des Bergières l'existence de ce projet au sein de l'Etablissement de Prélaz. Il confirme son étonnement de ne pas avoir appris l'existence de ce projet directement par la CET.

Marc relève que cela ne concerne pas uniquement l'Etablissement de Prélaz, mais qu'il s'agit-là d'un projet cantonal.

Keko relève que M. Hofstetter nous avait transmis un email concernant ce projet, email qui a échappé à Gaëtan.

M. Hofstetter confirme avoir envoyé l'été passé une collecte d'opinions, un sondage libre. Sur cette base un groupe de travail s'est constitué. Ce concept est cantonal, chaque établissement doit le mener avec une échéance qui a dû être prolongée compte tenu des difficultés à se rencontrer et donc à avancer du fait de la pandémie.

M. Hofstetter précise encore qu'il a demandé au secrétariat de l'Etablissement d'informer les membres de la CET d'évènements importants.

## **10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**

La prochaine séance aura lieu le **mardi 27 avril 2021 à 18h30 avec les enfants dans la Salle des maîtres à Prélaz.**

Actuellement les rencontres jusqu'à 15 personnes sont autorisées au sein de l'école, un assouplissement à 50 personnes est espéré. En l'état, par rapport aux dispositions actuelles, on serait trop, il faut réfléchir au déroulement de cette séance : une dizaine d'adultes plus les enfants ?

Justine confirme que Mme Bonny a été informée du changement de date pour la séance avec les enfants, elle va lui transmettre que ce sera en principe en présentiel, elle fera un point avec elle avant la séance.

**11. Divers et propositions individuelles**  
Il n'y a pas de divers.

La séance est levée à 21h15.

Amaya Lopez  
Secrétaire

Lausanne, le 19 mars 2021

Lausanne, mai 2021/SEP/mtl

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
cet@lausanne.ch